

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance extraordinaire du 24 octobre 2022

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce dix-huitième jour du mois d'octobre 2022, dès 19 h 30, et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Mei-Lin Yee, Liliane Besner et Martine André ainsi que Messieurs les conseillers David Yee, Gilles Massey et Jacques Ostiguy tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et greffière-trésorière par intérim est également présente et agit en tant que secrétaire de cette séance.

Monsieur le maire constate le quorum. Il s'assure que l'avis de convocation a été reçu par chacun des membres du conseil municipal.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2022-10-163

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 24 octobre 2022.

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 octobre 2022, tel que rédigé soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour de la section 3.

4. PAROLE AU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour de la section 6.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Octroi de contrat – RCS Montérégie inc. – Nomination d'un directeur général et greffier-trésorier par intérim

8. FINANCES

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour de la section 8.

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

10. SERVICES URBAINS

10.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Appel d'offres 2022-002-TP – Déneigement, le sablage et le déglacage pour la saison 2022-2023

10.2 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Construction Camara pour l'exécution des travaux de drainage des fossés

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

10.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement – PEJ Paysagement pour l'exécution des travaux de drainage des fossés

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour de la section 11.

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour de la section 12.

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 13

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour de la section 14.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES

2022-10-164

OCTROI DE MANDAT TEMPORAIRE ET AUTORISATION DE PAIEMENT – RCS MONTERÉGIE INC. – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER À TEMPS PARTIEL PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale entre la municipalité de Saint-Polycarpe et Vaudreuil-sur-le-Lac prend fin le 28 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QU'il est indispensable de combler de façon intérimaire et temporaire ce poste névralgique au sein de l'organisation municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise RCS Montérégie inc. offre des ressources ayant les compétences, formations et expériences requises afin de remplir et satisfaire les principales responsabilités en lien avec tel poste;

CONSIDÉRANT QUE ce remplacement à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac sera de façon intérimaire et temporaire pour les services d'une ressource à temps partiel pour une durée de trois mois;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent définir les termes et conditions rattachés à ladite offre de service;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder rapidement à la nomination d'un directeur général et greffier-trésorier par intérim;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur René Tousignant agira à titre de directeur général et greffier-trésorier par intérim à compter du 28 octobre 2022 pour un terme de trois mois et suivant un horaire de base et par ailleurs flexible de trois jours par semaine afin de permettre à la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac de procéder à un appel de candidatures sur diverses plateformes;

CONSIDÉRANT l'offre de service à taux horaire et les estimés en lien avec ce mandat;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise RCS Montérégie inc. pour une période de trois mois

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

D'AUTORISER Monsieur René Tousignant, et ce, à compter du 28 octobre 2022, d'agir comme directeur général et greffier-trésorier par intérim avec tous les pouvoirs que le Code municipal lui confère pour une durée de trois mois;

DE MANDATER le maire Monsieur Mario Tremblay à signer pour et au nom de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac l'offre de service professionnelle à intervenir conformément aux discussions verbales et aux conditions établies préalablement dans ladite offre de service.

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier par intérim à payer à l'entreprise RCS Montérégie inc. un montant maximal de 38 000.00 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SERVICES URBAINS

2022-10-165

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - APPEL D'OFFRES 2022-002-TP – DÉNEIGEMENT, LE SABLAGE ET LE DÉGLAÇAGE POUR LA SAISON 2022-2023

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres sur invitation 2022-002-TP pour le déneigement, le sablage et le déglacage de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac pour la saison 2022-2023 et que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 septembre 2022 à 10 h 01;

CONSIDÉRANT que quatre entreprises ont été invitées et qu'une seule entreprise a déposé la soumission suivante dans les délais prescrits :

Soumissionnaire	Offre de prix total (taxes incluses)
Ferme Gérard Martel &fils inc.	120 000 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ferme Gérard Martel &fils inc.;

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ferme Gérard Martel &fils inc. pour le déneigement, le sablage et le déglacage du territoire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à payer à l'entreprise Ferme Gérard Martel &fils inc. un montant maximal de 120 000 \$ taxes incluses à même le budget d'opération

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-10-166

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION CAMARA – EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DRAINAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT QU'il y a des problématiques de drainage dans les fossés de la rue Bellevue et du parc municipal;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de résoudre les problématiques de drainage;

CONSIDÉRANT l'expertise et l'offre de services de l'entreprise Construction Camara

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Construction Camara;

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

D'AUTORISER la directrice générale et greffier-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'entreprise Construction Camara un montant maximal de 21 902,74 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-10-167

**OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – PEJ
PAYSAGEMENT – EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DRAINAGE DES
FOSSÉS**

CONSIDÉRANT QU'il y a des problématiques de drainage dans dans les fossés des rues des Des Érables, De l'Église et Des Rigolets;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de résoudre les problématiques de drainage;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions reçues à cette date;

CONSIDÉRANT l'expertise et l'offre de services de l'entreprise PEJ Paysagement;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise PEJ Paysagement;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'entreprise PEJ Paysagement un montant maximal de 3 000.00 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-10-168

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 07 h 55 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 24 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
greffière-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*